

UN AGENT DE LA BRIGADE VERTE (H/F)

Réf : CY/29/12/AGENTBRIGVERTE/AT

Ville de 65000 habitants disposant d'une qualité de vie et d'une offre riche de services au public, Cergy est situé à une trentaine de kilomètre de Paris (RER A, SNCF, A15...), aux portes du Parc naturel du Vexin. Elle constitue un pôle économique et administratif majeur du territoire, avec une attractivité culturelle et étudiante forte.

Au sein du service Brigade verte de la Direction de la Police Municipale, l'agent de la brigade verte lutte contre les actes d'incivilités en matière de salubrité publique en lien avec la propreté des voies et des espaces publics de la commune.

MISSIONS

Lutter contre les dépôts d'ordures :

- Constaté et verbaliser les infractions au règlement de la gestion des ordures ménagères,
- Constaté et verbaliser les infractions au code de l'environnement,
- Constaté et verbaliser les dépôts sauvages d'ordures.

Contrôler l'occupation du domaine public routier et du règlement local de publicité et d'enseignes :

- Constaté et verbaliser le non-respect de la réglementation concernant les terrasses et les étals installés sur le domaine public,
- Constaté et verbaliser les infractions au règlement local de publicité et d'enseigne.

Renseigner les usagers :

- Participer à des actions de sensibilisation à la gestion des déchets et du respect de l'environnement,
- Analyser les demandes des usagers et apporter des réponses adaptées,
- Informer les usagers sur les bonnes pratiques et les moyens mis à leur disposition,
- Expliquer les règles relatives à leur champ de compétences.

Prévention et surveillance de la voie publique

- Alerter l'autorité territoriale d'un risque relatif à la sécurité et à l'ordre publique,
- Analyser et gérer une situation ou des événements imprévus sur la voie publique et en rendre compte,
- Signaler un accident et les informations nécessaires vers les services compétents,
- Transmettre des informations par radio,
- Porter assistance aux personnes.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Horaires : 35h hebdomadaires (8h – 16h).

Horaires décalés un jour par semaine et par roulement : 13h – 20h les lundis ou mercredis.
Présence possible le week-end à titre exceptionnel (heures supplémentaires).

Contraintes spécifiques : travail debout et en extérieur.

Déplacements fréquents (pédestre, voiture et deux roues). Permis de conduire nécessaire.
Port de tenue, utilisation de radio et de logiciels spécifiques.

PROFIL

Agent titulaire sur un des grades de la catégorie C, à défaut contractuel, vous possédez un niveau CAP/BEP (ou titre de même niveau) et/ou possédez une expérience réussie sur un poste similaire. Vous savez travailler en équipe, faire preuve d'autorité, gérer les conflits, rendre compte par écrit et possédez des compétences en bureautique. La connaissance des droits et obligations des fonctionnaires, les sens du de la discipline et de la hiérarchie, du contact et de l'organisation, la discrétion, la rigueur viendront compléter votre profil.

Date limite de dépôt des candidatures : le 21 avril 2019

Tous les postes de la ville de Cergy sont ouverts aux personnes en situation de handicap.

Merci d'adresser votre candidature (CV et lettre de motivation) sous la référence CY/29/12/AGENTBRIGVERTE/AT à l'attention de M. le Maire, soit :

www.ville-cergy.fr



villedecergy

> par mail à cette adresse : emploi.recrutement@cery.fr

> soit par courrier : Hôtel de Ville de Cergy - Direction des Ressources Humaines - 3 place Olympe-de-Gouges
BP 48000 Cergy - 95801 Cergy-Pontoise cedex